

18 juin 2024 -14:38

Création d'une ASBL pour la restauration du Pavillon chinois à Laeken

Le mardi 18 juin 2024, Monsieur Mathieu Michel, Secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments a présenté les partenaires de la future ASBL dont les objectifs sont de restaurer, sauvegarder et exploiter le site du Pavillon chinois à Laeken, qui comprend le kiosque, les écuries et le Pavillon chinois lui-même. Les membres fondateurs de l'ASBL sont la Régie des Bâtiments et le SPF Affaires Étrangères dont le conseil d'administration sera rejoint par Madame Diane Hennebert et Monsieur Piet Steel.

||
Le patrimoine de notre pays me tient véritablement à coeur et marque le symbole de l'unité de notre nation à travers l'Histoire. C'est avec fierté que j'ai porté ce projet avec toutes mes équipes, la Régie des Bâtiments et Madame Hennebert afin de trouver une issue positive, structurelle et pérenne loin de quelconques buzz médiatiques. La création de cette ASBL « public-public » marque une étape essentielle dans la rénovation, la sauvegarde et l'exploitation de ce symbole. Grâce à cette initiative, nous allons non seulement restaurer ce site exceptionnel, mais également lui redonner vie en tant que centre culturel dynamique. Le Pavillon chinois renaît aujourd'hui pour devenir non seulement un monument restauré, mais un vibrant symbole des échanges
||
culturels entre l'Occident et l'Orient.

Monsieur Mathieu Michel, Secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments

||

Avec la création de cette ASBL, c'est une étape importante qui est accomplie pour la restauration, la protection et l'exploitation du Pavillon chinois de Laeken.

Je soutiens pleinement les efforts déployés pour sauvegarder, à long terme, ce bâtiment emblématique du patrimoine bruxellois. Le pavillon orientalisant et pittoresque, véritable curiosité architecturale de notre ville, retrouvera bientôt sa splendeur d'antan. C'est non seulement important pour l'image de notre capitale, mais c'est aussi une belle valorisation pour les riverains, car elle apporte une nouvelle dynamique au quartier. La préservation de notre patrimoine est essentielle, et la participation des Affaires étrangères à cette ASBL souligne notre engagement. Pour redonner vie au Pavillon chinois, il est impératif qu'il soit réaffecté de manière durable et qualitative, dans le respect de ses caractéristiques uniques et de son statut patrimonial. La collaboration entre la Régie des Bâtiments et le SPF Affaires étrangères en tant que membres fondateurs

||

insufflé un nouvel élan à ce projet.

Madame Hadja Lahbib, Ministre sortant des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales

|| Sans la confiance du Secrétaire d'Etat Mathieu Michel, ce projet serait resté lettre morte. Comment le remercier, ainsi que ses précieux collaborateurs ? Après réflexion, le plus cadeau qu'on puisse leur faire, ainsi qu'à tous ceux qui y collaborent, est de mener à bien la revitalisation du pavillon chinois, de se lancer corps et âme dans sa restauration et de faire de ce joyau du patrimoine belge un lieu de rencontre, de découvertes et d'émerveillement. Cela demandera sans doute un peu de temps et beaucoup d'énergie. Mais quand on sait à quel point cela en vaut la peine, il n'y a aucune hésitation à
avoir ! ||

Madame Diane Hennebert

Un peu d'histoire

C'est à l'architecte français Alexandre Marcel que l'on doit une partie de cette construction inattendue dans le paysage qui entoure le château royal de Laeken.

Le Pavillon chinois fut créé à la demande du roi Leopold II. Après avoir visité plusieurs fois le panorama du 'Tour du Monde' à l'Exposition universelle de Paris en 1900, le roi demanda à Alexandre Marcel de construire un site architectural similaire aux abords du domaine royal de Laeken, afin de témoigner des bonnes relations entre la Belgique, la Chine et le Japon.

Agrandi et aménagé, inauguré en 1913 et tout d'abord destiné à devenir un restaurant de luxe, le Pavillon chinois abrita très vite une exposition permanente valorisant le commerce avec l'Extrême-Orient.

Fermé pendant la première Guerre mondiale, il passa ensuite, avec la tour japonaise, sous la tutelle du département des Sciences et des Arts des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Ensemble, les deux édifices devinrent alors les Musées d'Extrême-Orient de Belgique. C'est ainsi que dans le Pavillon chinois, le public put découvrir pendant des années une belle collection de porcelaines léguée à l'Etat belge en 1946.

L'extérieur et l'intérieur du pavillon, ainsi que les annexes et les boiseries sculptées des façades exécutées à Shanghai, furent entièrement restaurés au début des années 1990 sous le contrôle de l'Institut royal du

Patrimoine artistique selon le principe de restaurer plutôt que de remplacer les éléments d'origine.

Malheureusement, le Pavillon chinois et la tour japonaises furent fermés en 2013 en raison de défauts de sécurité et de stabilité.

Le Pavillon chinois est classé depuis décembre 2019, le jardin autour du pavillon est classé comme site depuis juin 1997.

Caractéristiques exceptionnelles du Pavillon chinois

- Le Pavillon chinois est représentatif d'une mode très répandue en Europe à la fin du XIXe siècle pour les « chinoiseries » et les « folies », ce qui le rend historiquement et culturellement très intéressant.
- Il n'existe pas d'autres édifices chinois de cette qualité et de cette époque en Europe, la Belgique disposant ainsi d'un joyau patrimonial exceptionnel.
- Les boiseries sculptées du Pavillon chinois constituent également un patrimoine devenu très rare, compte tenu de la disparition de nombreuses réalisations semblables en Chine.
- La qualité et la diversité des décors intérieurs du Pavillon chinois, ainsi que l'importance de ses espaces répartis sur trois niveaux permettent d'y concevoir des activités culturelles et animations de haut niveau.
- La possibilité d'utiliser les annexes du Pavillon chinois (kiosque et anciennes écuries) pour des activités culturelles ou événementielles ajoute un atout majeur à son exploitation.
- Symboliquement, le pavillon représente la richesse des échanges d'influence entre l'Orient et l'Occident, comme en témoignent certains détails de son architecture et de sa décoration intérieure où des éléments du style Art nouveau se mêlent à ceux qui caractérisent la tradition architecturale et artisanale chinoise.
- La situation du pavillon, en bordure du domaine royal de Laeken et à proximité de sites touristiques majeurs (Atomium, serres de Laeken...), présente un potentiel d'attraction et de fréquentation touristique important.
- Le site du Pavillon chinois, avec ses accès, son beau jardin classé en 1997, ses espaces intérieurs polyvalents et ses annexes, se prête admirablement bien à l'organisation de diverses activités événementielles, culturelles et artistiques.
- Même s'ils ne sont plus officiels, les liens entre le Pavillon chinois et les Musées royaux d'Art et d'Histoire permettent d'envisager la conservation et la présentation publique d'une partie des collections de l'Extrême-Orient sur le site, comme c'était le cas avant sa fermeture en 2013.

Quel avenir pour le Pavillon chinois ?

Pour que le Pavillon chinois reprenne vie, il est essentiel de lui donner une nouvelle affectation durable et de qualité qui tient compte de ses spécificités et de son statut patrimonial.

La création d'une ASBL, en partenariat public-public, donne un nouvel élan au site. Le conseil d'administration sera rejoint par Madame Diane Hennebert et Monsieur Piet Steel.

Le principe de la création d'une telle ASBL avec comme membres fondateurs la Régie des Bâtiments et le SPF Affaires Étrangères a été approuvé par le conseil des ministres le 17 mai 2024. Le conseil des ministres a également marqué son accord sur la concession domaniale du site du 'Pavillon chinois' en faveur de l'ASBL.

Un futur projet durable, un palais de l'Extrême-Orient

Avec la volonté de sauvegarder durablement cet élément du patrimoine belge, le Pavillon chinois pourra être revitalisé en un palais de l'Extrême-Orient dont les modes de fonctionnement seraient les suivants :

- L'ASBL réunira autour de ses membres fondateurs institutionnels des personnes belges et étrangères, concernées par les cultures d'Extrême-Orient, que ce soit au niveau artistique ou entrepreneurial.
- L'ASBL prendra à sa charge le financement des études et des travaux, le suivi de la restauration du Pavillon chinois, ses équipements futurs, son entretien et son animation en accord avec la Régie des Bâtiments et la Commission royale des Monuments et Sites de la région bruxelloise.
- L'ASBL garantira le fonctionnement et la qualité de la nouvelle affectation du Pavillon chinois orientée à la fois sur le thème général des routes de la soie qui ont marqué depuis l'Antiquité les échanges entre l'Orient et l'Occident. Concrètement, cela se traduirait par des activités culturelles et touristiques (ouverture permanente au public en journée), des objectifs diplomatiques et des relations amicales entre des entreprises belges et asiatiques. L'annexe du pavillon pourra devenir un lieu de rendez-vous et d'événements exclusifs (conférences, réunions, dîners, cocktails ...) consacré aux relations belgo-chinoises et asiatiques, qu'elles soient institutionnelles ou privées.

Ce projet s'inspire essentiellement du constat de l'importance de l'Orient durant ce XXI^e siècle aux niveaux commercial, entrepreneurial, culturel et touristique. Avoir la chance de posséder un site de cette qualité sur le territoire bruxellois, symbolisant depuis son origine les échanges et relations de la Belgique avec l'Asie, constitue une opportunité idéale pour y maintenir des activités qui correspondent à la fois aux objectifs d'origine et aux réalités actuelles.

Photos historiques

Veuillez consulter le site [BALaT](#) (recherche Pavillon Chinois, Laeken).

Photos disponibles

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be